Vie@Champeaux

Numéro 150

BULLETIN MUNICIPAL

Septembre Octobre 2024

Sommaire

Hier et Aujourd'hui

Conseils Municipaux

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS vous informe

C'est arrivé près de chez vous

Vie quotidienne - Vie pratique

État civil

Mots Mêlés

Informations Communales

Les associations annoncent



FÊTE DES ÉCOLES



Inauguration du City Stade

Directeur de la publication : Yves Lagües-Baget. Comité de rédaction : Bernard Chéchin, Dominique Fournier, Jean-Pierre Holvoet, Isabelle Marié-Sall, Michel Morchoisne, Lyvia Prouvier.

Hier et Aujourd'hui ...

Champeaux, Mormant et Andrezel -Les bouchers et les cultivateurs faisaient face à la maladie du mouton

Je fais un tour complet à mes archives, dans le registre des délibérations du Conseil Municipal (9 Frimaire An IV, soit le 29.11.1797, à 1861), dans les premières pages, je trouvais la plus meurtrière de toutes les maladies des bêtes à laine. **Le claveau** exerçait des ravages qui éveillait la sollicitude du Gouvernement. Les succès des vétérinaires combattaient ce fléau.

La clavelée et variole caprine touchait les moutons, cette maladie n'est pas dangereuse pour l'homme.

Les symptômes typiques de la maladie sont des nodules au niveau des lèvres, des yeux, du nez, de la mamelle, des parties génitales et de la région qui les entoure. Ces nodules se transformaient en vésicules, éclataient et formaient des croûtes. D'autres symptômes caractéristiques sont la fièvre, la salivation, un écoulement nasal et oculaire ainsi qu'une respiration difficile.

On connait deux formes différentes d'évolution de la maladie.

La forme maligne, touchait principalement les agneaux avec un taux de mortalité de 50 à 80 %.

La forme bénigne, qui touchait principalement les adultes avec un taux de mortalité de 2 à 5 %.

LAUDIN Pierre Joseph

Né le 12.12.1749 à Dannemarie-en-Montois

Fils de François, marchand tanneur et de LEGRAND Marie Anne

Décédé le 27 Nivôse An 13 (17.01.1805) (à 21 h) ("55 ans") à Champeaux

Marié le 31.08.1779, avec SAVARY Marie Louise, à Champeaux

(Elle: née env. 1751 à Brie-sur-Heyer (Brie-Comte-Robert)

Fille Jean Louis et de GIROUX Marie Louise, de Brie-Comte-Robert

Veuve en 1ères noces de GRADOUX Pierre, de Champeaux Décédée le 08.04.1817 (à 15 h) ("env. 66 ans") à Champeaux

Profession: Garçon boucher à Champeaux (1779), marchand boucher à Champeaux (1781, 1805)

Divers:

Le 30 Brumaire An 12 (22.11.1803), le S^r LAUDIN s'est aperçu sur les 6 h du matin qu'une de ses bêtes à laine avait quelques boutons annonçant être le claveau.

Le 3 Brumaire An 13 (25.10.1804), le S^r LAUDIN s'est aperçu sur les 2 h après-midi que 2 de ses bêtes à laine étaient attaquées du claveau.

CAVILLIER Pierre François

Né le 02.03.1781 à Fontenailles

Fils de François, marchand de grains à Maison, canton de Charenton (10.1815) et de NADIN Marie Anne

Décédé le 28.07.1847 (à 6 h) à Champeaux (chez lui)

Marié le 02.10.1815, avec **BARRÉ Louise Susanne Cécile**, à Champeaux

(Elle: née le 14.12.1780 à Champeaux (bapt le 15)

Fille de Nicolas, bourrelier à Champeaux et de GORGET Suzanne Rosalie

Décédée après 26.02.1861 à ?)

Profession: Marchand de bled (07.1814), Chartier (1816, 1817, 1842, 1845, 1846), Cultivateur (1819, 1820)

Divers:

Le 15 Vendémiaire An 14 (07.10.1805), le S^r CAVILLIER s'est aperçu que plusieurs de ses bêtes à laine étaient attaquées de quelques boutons annonçant être le claveau.

BEAULANT Pierre Nicolas

Né le 08.06.1764 à Ozouer-le-Repos

Fils de Nicolas, propriétaire à Ormesson, commune d'Ozouer-le-Repos et de DOLIBEAU Marie Anne

Marié avec **GARNOT Marie Victoire**, à ?

(Elle: décédée le 01 Frimaire An 6 (21.11.1797) à Paris)

Remarié le 10 Thermidor An 7 (28.07.1799), avec RONDEAU Madeleine Françoise, à Mormant

(Elle: née le 13.07.1760 à Fontainebleau

Fille de défunt Pierre Rosalie, maître de poste à Fontainebleau et défunte MERLET Claude Nicole)

Profession : Fermier à Courcel, commune de Mormant (08.1807)

Divers

Le 07.08.1807, le S' BEAULANT s'est aperçu hier à 6 h du soir que son troupeau de bêtes à laine était attaqué du claveau.

SINTIER Louis Luc

Né le 10.07.1787 à Limoges-Fourches

Fils de Louis, cultivateur et de LE LUC Marie Louise

Marié le 29.04.1812, avec **FAYE Marie Jeanne**, à Champeaux

(Elle: née le 04.01.1789 à Aubigny

Fille de Jacques, cultivateur à Malvoisine et de ROGER Marie Jeanne)

Profession: Cultivateur à Rouvray, commune de Mormant (1807), Cultivateur à Barnault, commune de Soignolles

(1812), Cultivateur à Champeaux (1813, 1816, 1818)

Divers

Le 19.09.1807, le S^r SINTIER, cultivateur à Rouvray, s'est aperçu à 8 h du matin que son troupeau de bêtes à laine était attaqué du claveau.

DUPRÉ Pierre Etienne

Né le 04.02.1776 à Saint-Germain-Laxis

Fils de Claude Nicolas, fermier et de AUDAS Hélène

Décédé le 06.08.1859 (à 12 h) à Champeaux (âgé 83 ans)

Marié le 2 Ventôse An 10 (21.02.1802), avec **LEGRAS Marie Catherine**, à Les Ecrennes

(Elle: née le 12.10.1778 à Les Ecrennes

Fille de Aubin, laboureur et de MARECHAL Marie Magdelaine

Décédée le 18.07.1845 (à 14 h) à Champeaux (âgée 70 ans)

Profession: Cultivateur (1802, 1805) à Fouju, Cultivateur (1806, 1812) à Andrezel

Divers

Le 13.07.1811, le S^r DUPRÉ, cultivateur à Andrezel, s'est aperçu le 12 de ce mois que son troupeau était attaqué du claveau.

FAYE Jacques

Né le 13.07.1757 à Vaux-le-Pénil

Fils de Jean et de DUTRON Marie Madeleine, de Suscy-sous-Yèbles

Décédé le 29.09.1840 (à 13 h) à Champeaux

Marié le 13.02.1787, avec ROGER Marie Jeanne, à Suscy-sous-Yèbles

(Elle: née le 14.07.1756 à Aubigny

Fille de Antoine et de BRANCHE Anne Elisabeth

Décédée le 16.07.1793 (à 2 h) à Aubigny)

Remarié le 13 Thermidor An V (31.07.1797), avec COURCIER Marie Victoire, à Maincy

(Elle: née le 26.11.1777 à Aubigny, commune de Montereau-sur-le-Jard

Fille de Jean Baptiste Nicolas et de DUPRÉ Marie Victoire

Décédée le 31.08.1863 (à 13 h 30) à Champeaux)

Profession: Cultivateur (An X, An XI, An XII, 1830, 1835, 1839)

Cultivateur à la Ferme de Malvoisine (An VI, An VII, An XI, 1830)

Divers:

Maire de Champeaux :

Nommé un 1ère fois en 02.1815, mais refuse cette nomination par un courrier du 04.03.1815 adressé au Sous-préfet.

Nommé en 08.1815 et 05.1816 ; démissionnait en 1821.

Le 03.09.1812, le S^r FAYE s'est aperçu à midi qu'une de bêtes à laine était attaquée de maladie qui présentait un caractère d'Epizootie.

MERCIER François Lambert

Né le 16.09.1784 à Boissy-Saint-Léger (94)

Fils de François Marc Aurélius, marchand épicier et de GUEDON Marie Geneviève

Décédé le 03.01.1838 (à 13 h) à Champeaux

Marié le 23 Vendémiaire An XIV (15.10.1805), avec LAUDIN Marie Françoise Joséphine, à Champeaux

(Elle: née le 17.02.1785 (à env. 16 h) à Champeaux (bapt le 19)

Fille de Pierre Joseph, marchand boucher à Champeaux et de SAVARY Marie Louise)

Profession: Marchand boucher à Champeaux (1805, 1807, 1808, 1809, 1827, 1833, 1837)

Divers:

Le 29.09.1818, les S^{rs} SINTIER, cultivateur à Champeaux, et MERCIER se sont aperçus que quelques bêtes à laine étaient attaquées du claveau.

Dans la monographie de Champeaux, établie par DURIOT François, instituteur, il mentionnait 1500 moutons !! après la période de la Révolution.

MORCHOISNE Michel

Sources:

Monographie de Champeaux (Les Archives Départementales de Seine-et-Marne - Cote : 2Mi182)

Les relevés systématiques des personnes ayant vécu à Champeaux, d'après registres d'état civil, faite par l'auteur.

Conseil Municipal

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet.

Extrait du Conseil Municipal du mercredi 19 juin 2024

<u>Présents</u>: MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, VINCENT, MME PROUVIER, M. HOLVOET, MMES PRUD'HOMME, DEWANCKER, M. FOURNIER, MMES BILLAULT et PASTOR.

Absent excusé et représenté: M. NORIS a donné pouvoir à MME PASTOR.

Absentes: MMES ADAMSKI et PITKIAYE.

Secrétaire de séance : M. HUBERT.

PROPOSITION D'ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER SIS 2 PLACE DU MARCHÉ À CHAMPEAUX

M. le Maire prend la parole afin d'expliquer les raisons qui poussent à proposer l'acquisition d'un bien immobilier en vue de le louer.

En effet, si l'on regarde le compte administratif 2023, on constate un résultat positif de 60 K€ (écart entre recettes réelles et dépenses réelles).

Ce résultat est très fragile car il dépend :

✓ D'une part de recettes fluctuantes et plutôt orientées à la baisse (dotations de l'État 50 K€, redevance des mines 40 K€, taxe des droits de mutation 65 K€).

À noter que :

- l'État a déjà réduit les dotations ;
- la redevance des mines va baisser à l'avenir du fait des informations reçues sur la baisse de rendement et la fin de l'exploitation prévue en 2035 ;
- la taxe sur les droits de mutation est dépendante du marché immobilier actuellement en berne.

✓ Et, d'autre part, d'une augmentation des dépenses liées à l'inflation constatée depuis deux ans malgré les efforts entrepris pour contenir ces dépenses (réduction durée éclairage public, rénovation bâtiments, révision de certains contrats, ...).

Fort de ce constat, il est donc primordial de se prémunir de la contraction prévisible de notre résultat.

Si l'on regarde nos excédents, on constate à fin 2023, un montant de 920 K€ sur le fonctionnement et de 120 K€ sur l'investissement. Pour mémoire cet excédent est pour grande partie (620 K€) issu du don d'un Campélien à la Commune.

Nous avons alors étudié différentes solutions afin de répondre à cette problématique de contraction du résultat et aussi éviter la dépréciation de l'actif du fait des niveaux d'inflation actuels.

Une solution consisterait à augmenter les taux d'imposition. Ce n'est pas une volonté du Conseil Municipal dans un contexte difficile pour les ménages. D'autre part, avec la suppression de la taxe d'habitation, seul le levier de la taxe sur le foncier pourrait être activé. Ceci pour un montant global relativement « faible » de par l'assiette réduite.

Une autre solution consisterait à placer cet excédent. Cependant, ces opérations sont très encadrées pour les collectivités et nécessitent un blocage des fonds avec des rendements relativement faibles.

D'autre part, le placement financier doit intégrer le fait qu'il est nécessaire de conserver un niveau de trésorerie suffisant pour régler les entreprises en attendant les versements des subventions ; ces montants pouvant atteindre plusieurs centaines de milliers d'euros lorsque les chantiers se chevauchent (exemple : Collégiale et rénovation école).

Par conséquent, la mobilisation de notre actif pour un investissement devra rester limitée.

Nous constatons que les investissements immobiliers locatifs réalisés précédemment apportent des recettes pérennes au budget de fonctionnement avec une rentabilité bien supérieure à un placement. Ces investissements permettent également la valorisation du capital et permettent d'élargir l'offre de location sur la Commune.

Autre avantage pour la commune, les frais de notaire sont réduits.

Enfin, la procédure d'acquisition pour des biens inférieurs à 180 K€ est réduite et permet de respecter des délais compatibles avec les attentes du marché en termes de réactivité.

Par conséquent, nous nous sommes attachés à une veille sur le marché immobilier de Champeaux pour ce type de biens. Il en ressort que récemment une maison a été mise en vente au prix de 190 K€ en agence, sans exclusivité.

Après négociation avec le propriétaire, il s'avère qu'une proposition au prix de 178 K€ serait acceptée.

M. le Maire présente le bien suivant, avec photos à l'appui :

Une maison sise 2 place du Marché, cadastrée section C n° 860, dans une cour commune en copropriété, d'une surface d'environ 70 m², disposant de 3 pièces, dont 2 chambres et 2 salles de bain, chauffage électrique, diagnostic de performance énergétique D, sans travaux, disponible immédiatement à la location.

Après quelques échanges et réponses aux questions, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, l'acquisition de ce bien.

RÉSULTATS DE L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE CHAMPEAUX

M. le Maire présente l'audit énergétique qui a été réalisé à l'école maternelle.

Dans un premier temps, M. le Maire rappelle que cet audit fait suite au projet de la maison de santé. Ce projet est porté par la Société d'Économie Mixte Île-de-France (SEM IDF). Dans le cadre de ses missions, la SEM a sollicité une de ses filiales pour réaliser un audit énergétique des locaux identifiés dans le projet. Nous avions profité de cet audit pour y inclure l'école maternelle ; le coût global de l'opération étant financé à hauteur de 70 % sur un montant de 8 050 €, soit 2 415 € de reste à charge de la Commune.

Le but de cet audit était donc d'identifier les pistes de solutions pour améliorer les faiblesses thermiques du bâtiment (chaud l'été, froid l'hiver).

Le rapport reçu est très complet et détaillé.

En synthèse, il s'avère que le bâtiment, construit en 1998, a été réalisé en respectant la norme RT2000. Le constat montre peu de déperditions au niveau des murs. Le point faible porte sur l'absence de ventilation et les installations de chauffage.

Les améliorations possibles seraient la pose de volets roulants aux fenêtres et un système d'occultation sur la verrière. Ceci permettrait un gain d'environ -4° en été.

La législation en matière de qualité de l'air intérieur ayant évolué, l'audit propose également différentes solutions qui permettrait d'atteindre le seuil requis.

Ces solutions sont principalement axées sur la création de points d'aspiration et d'un système de chauffage rénové presque en totalité. Un chiffrage a été établi et le montant des travaux est évalué entre 120 K€ et 250 K€ en fonction de l'option choisie. Ces travaux pourraient certainement faire l'objet d'un contrat rural aidé à hauteur de 70 %. Ce sujet sera porté par le RPI après discussion au sein du Comité Syndical qui réunit les trois communes.

COMPLÉMENT DE SUBVENTION POUR LE CCAS

MME PROUVIER, Vice-Présidente du CCAS, rappelle les différentes actions menées par le CCAS et notamment l'évolution des barèmes d'accès aux prestations comme l'allocation scolaire ou le forfait solidarité énergie. Cela a pour incidence une consommation budgétaire un peu plus forte que celle prévue et le CCAS sollicite la Commune pour une aide supplémentaire de $2\,000\,\varepsilon$.

Adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Point sur les travaux de la Collégiale

M. le Maire informe l'assemblée que les travaux de la Collégiale se poursuivent et qu'il va être procédé bientôt au nettoyage des gouttières.

Point sur les travaux de l'école élémentaire

Concernant les travaux de rénovation énergétique de l'école, des discussions sont toujours en cours avec les entreprises afin de rentrer dans l'estimation, car actuellement les offres sont largement supérieures à l'estimation. Des réponses sont attendues fin juin afin de prendre une décision sur la poursuite du projet. Ceci est un délai maximum au regard des incidences importantes sur l'organisation de l'année scolaire prochaine.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 19 h 50, et la parole est donnée au public.

M. CHÉCHIN demande si le projet de maison de santé est abandonné comme cela a été écrit dans *La République de Seine- et-Marne*.

M. le Maire rassure l'assemblée que le projet est toujours d'actualité et que le journaliste a sorti un papier erroné pour lequel M. le Maire n'a pas manqué de réagir auprès du journal.

Le projet porté par la SEM a certes subi quelques retards mais continue d'avancer.

Extrait du Conseil Municipal du mercredi 10 juillet 2024

<u>Présents</u>: MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, VINCENT, MME PROUVIER, M. HOLVOET, MMES PRUD'HOMME, DEWANCKER, M. FOURNIER, MME ADAMSKI, M. NORIS, MMES BILLAULT et PASTOR.

Absente: MME PITKIAYE.

Secrétaire de séance : M. HUBERT.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – APPROBATION DU NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT ET CHOIX DES ENTREPRISES

M. le Maire rappelle que le conseil a décidé d'engager les travaux de rénovation énergétique de l'école primaire. Ces travaux concernent le remplacement d'éléments de la charpente, de l'ensemble de la toiture, des huisseries, du système de chauffage et d'une isolation par l'extérieur.

L'estimation faite à l'époque par le maître d'œuvre s'élevait à 522 K€.

C'est à partir de ce montant que les subventions ont été accordées par les financeurs publics pour un total de 474 K€.

Malgré une prévision de surcoûts de 56 K€ intégrée à l'enveloppe des 522 K€, les offres reçues sont bien supérieures et s'établissent à un total de 623 K€.

Après négociation, ce montant a pu être ramené à 563 K€.

Par conséquent, cela génère un dépassement de 41 K€ à financer par rapport au plan initial mais laisse quand même un taux de subvention de 73 %.

Différentes possibilités s'offrent à la Commune :

- Déclarer le marché infructueux

Pour ce faire, il faudra relancer un appel d'offres mais le risque de ne pas obtenir d'offre reste élevé sachant que très peu d'entreprises ont répondu à l'appel d'offres initial. De plus, les offres risquent de s'avérer plus élevées eu égard à l'augmentation du coût des matériaux.

- <u>Annuler l'opération</u>

Dans ce cas, nous abandonnons également la subvention avec une forte probabilité qu'elle ne nous soit pas accordée de nouveau. En plus, la problématique sur le coût des matériaux reste entière.

- <u>Continuer le projet</u>

Dans ce cas, la Commune devra absorber le surcoût de 41 K€ par rapport au projet initial.

Il est à noter que les travaux peuvent débuter en septembre et que la décision doit se prendre au plus tôt sachant que le RPI doit organiser la rentrée et la Commune prévoir l'installation d'un préfabriqué pour le transfert de la classe.

En réponse aux questions posées, M. le Maire précise qu'il n'est pas prévu de recours à l'emprunt, que les honoraires de l'architecte sont en cours de négociation car basés sur un pourcentage des travaux et que cette erreur d'estimation est de la responsabilité de l'architecte, que le maître d'œuvre a validé techniquement les offres et que la négociation a porté exclusivement sur les prix et qu'aucun poste n'a été retiré du marché.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 : Maçonnerie et isolation thermique par l'extérieur : PAGOT

Lots 2 et 3 : Charpente et menuiseries (lot 2) et couverture (lot 3) : PLACIER

Lot 4 : Isolation et plâtrerie : SELLIER

Lot 5 : Plomberie : BROSSEL

Lot 6 : Électricité : VAYSSIÈRES (V.A. ELECTRIQUE E.l)

Pour un total de 563 294,90 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

Délocalisation de l'école élémentaire :

En vue de la délocalisation de la classe de MME BEDEL, M. HOLVOET précise que le préfabriqué sera loué à partir du 15 août.

M. le Maire indique également que le raccordement électrique et l'allée seront réalisés durant l'été.

M. HOLVOET précise également qu'il faudra prévoir de déplacer les archives du RPI.

Plus aucune question n'étant abordée, la séance est clôturée à 18 h 55, et la parole est donnée au public.

- M. CHÉCHIN demande quand sera prévue l'installation de bornes pour véhicules électriques.
 - M. le Maire informe que deux bornes sont inscrites au programme du SDESM pour 2026, l'emplacement restant à définir.
- M. CHÉCHIN demande si la TVA est incluse dans les montants des travaux.
 - M. le Maire précise que les montants sont HT et qu'il faut donc rajouter la TVA mais que celle-ci est remboursée par l'État 2 ans après.

Plus aucune question n'étant abordée, la séance est close à 19 h 00.



Centre Communal d'Action Sociale

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU MARDI 9 JUILLET 2024

<u>Présents</u>: MMES PROUVIER, DEWANCKER, ADAMSKI, LÉVÊQUE, MARIÉ-SALL, THOMAS, VINCENT MM. LAGÜES-BAGET et HOLVOET.

Absentes excusées: MMES RIVIÈRE et THOMAS.

Secrétaire de séance : MME PROUVIER.

BUDGET 2024 : DÉCISION MODIFICATIVE

Étant donné le contexte socio-économique (inflation, augmentation du coût de l'énergie) qui nécessite l'évolution des barèmes d'accès aux prestations du CCAS, une subvention complémentaire de 2000 € a été accordée au CCAS lors du Conseil Municipal du 19 juin dernier.

Elle doit être intégrée au budget du CCAS par décision modificative. Cette décision modificative est adoptée à l'unanimité.

ATELIER DU PRIF: « BIEN SUR INTERNET »

MME PROUVIER rappelle que l'atelier opéré par DELTA 7 se déroulera, pour 10 séances, les lundis et vendredis dans la salle du Conseil Municipal à partir du 9 septembre au 11 octobre de 14 h 00 à 16 h 30 si un groupe de 10 à 12 personnes peut être réuni.

La date limite d'inscription est fixée au 31 août 2024, afin de confirmer la tenue de l'atelier à Delta 7 dès le 2 septembre.

SORTIE ANNUELLE DES SÉNIORS

Après présentation des différentes offres et tarifs aux membres du Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, le choix de la sortie des séniors pour l'année 2024 se porte sur :

La comédie musicale "DE PARIS À LAS VEGAS" à L'Escale Avenue de la 7^e Division Blindée 77000 MELUN. Le mardi 19 novembre 2024 à 15 h 00.

Le prix de la place s'élève à 32 € par participant. Le nombre maximum est fixé à 40 personnes. Le montant maximum de la dépense envisagée est donc de 1 280 €.

En ce qui concerne le transport et, après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, qu'il sera effectué par la Société Cars MOREAU dont le montant du devis s'élève à 325 € TTC pour un autocar de 50 personnes.

Ces choix (spectacle et transporteur) sont adoptés à l'unanimité.

Il est également convenu que les communes avoisinantes (Blandy, Saint-Méry et Andrezel) seront sollicitées si le nombre de Campéliens inscrits est insuffisant pour compléter le nombre de participants. Le prix de la place devra alors être réglé par le participant (soit 32 €).

QUESTIONS DIVERSES:

- Nombre de demandeurs d'emploi : 28 / Hommes : 17 / Femmes : 11 / Indemnisables : 22 / Non indemnisables : 6
 M. HOLVOET annonce que tous les logements de la Poste (AIPI) sont maintenant occupés.
- Point sur le bon d'achat « Livres » : 5 jeunes sont venus chercher leur bon.
- Banquet des Cheveux Blancs :

Le devis d'AFFINITY (77 HERMÉ) est retenu : Il propose un repas complet avec nappage tissu, vaisselle et service à 37,90 € TTC par personne.

L'animation sera assurée par FIESTANIM ; le coût de la prestation s'élèvera à 650 €.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 00.



Le CCAS vous informe



Aide

PORTAGE DE REPAS à DOMICILE

Le portage de repas à domicile est proposé par notre Communauté de Communes. Le prix de base est de 8,43 € et la participation du CCAS est de 1,80 €, sous condition de ressources.

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'AIDE?

PERSONNE SEULE

Revenus annuels inférieurs à 14 593 €

par Nathalie Perdu, kinėsithėrapeute pėdiatrique

: Samedi 16 novembre de 10h00 à 12h00

par Morgane Gueguen, psychomotricienne libérale

0622772107

Sensibilisation au portage

* Vendredi 29 novembre de 14h00 à 16h00

MÉNAGE

Revenus annuels inférieurs à 23 483 €

Documents à fournir :

- Une copie de l'avis d'imposition de l'année en cours (ex : 2024 sur les revenus de 2023)
- Les factures des repas
- Un RIB

Cette aide est applicable même si l'utilisation du portage de repas n'est que temporaire.

Contacter la mairie: 01 60 66 91 88 / j.secretariat@champeaux77.fr





La CPTS de la Brie organise des



Les ateliers étant gratuits et les places limitées, merci de vous inscrire rapidement auprès de la professionnelle concernée.

et techniques de mouchage bébé

(désobstruction, PLS, massage cardiaque) par Valérie Oursel, infirmière & référente santé Mercredi 23 octobre de 19h00 à 21h00 06 56 88 14 36

Premiers gestes d'urgence

Combien ? Gratuits pour tous

Fournier 77390 Ozouer-Le-Voulgis Pour qui? Ouverts à tous

eliers Parenti Où? Salle Polyvalente



en collaboration avec la Clinique de Tournan La CPTS de la Brie organise

Hteliers Parentalité

Portage

06 22 17 21 07 / mgueguen.psychomotricite@gmail.com par Morgane Gueguen, psychomotricienne libérale

* Samedi 7 septembre à 14h30

- * Samedi 9 novembre à 14h30 * Samedi 12 octobre à 10h00
- * Samedi 23 novembre à 14h30

Prévention Bronchiolite

par Nathalie Perdu, kinésithérapeute spécialisée en pédiatrie

- * Samedi 21 septembre à 10h00
- * Samedi 19 octobre à 10h00

Préventian, conseils pour le bien-être

<u>de Bébé et de ses parents</u>

par Nathalie Borreca, sage-femme libérale 0778571719 / Doctolib Nathalie Borreca

- * Dimanche 8 septembre à 14h00
- * Dimanche 13 octobre à 14h00
- * Dimanche 15 décembre à 14h00 * Dimanche 17 novembre à 14h00

Hteliers Parentalité

Allée Claude Tournier 77770 Brie-Comte-Robert Où? Centre Social La Passerelle Pour qui? Ouverts à tous

Combien ? Cratuits pour être accessibles à tous!

(désobstruction, PIS, massage cardiaque) par Valérie Oursel, infirmière & référente santé Premiers gestes d'urgence 06 56 88 14 36

- * Mercredi 25 septembre à 19h00
- * Mercredi 20 novembre à 19h00 * Mercredi 30 octobre à 19h00
- * Mercredi 11 décembre à 19h00

Massages contenants

par Bettina Hasson, psychomotricienne libérale

- 06 68 13 59 89
- * Jeudi 12 septembre à 10h00
- * Jeudi 21 novembre à 10h00 * Jeudi 10 octobre à 10h00
- * Jeudi 5 décembre à 10h00
 - Bronchiolite

par Nathalie Perdu, kinésithérapeute spécialisée

* Samedi 7 décembre à 10h00



Les ateliers étant gratuits et les places limitées, merci de vous inscrire rapidement auprès de la professionnelle concernée.





Allocation SOLIDARITÉ ÉNERGIE, 2024

En complément du dispositif national « Le chèque Énergie », le CCAS propose depuis 2020 une allocation facultative. Cette allocation est destinée aux personnes âgées de 70 ans et plus au 1er janvier 2024.

> Selon votre revenu fiscal de référence le montant du forfait de l'ALLOCATION SOLIDARITÉ ENERGIE peut s'élever à 180 €, 150 € ou 120 €

PERSONNE SEULE

Participation annuelle **REVENUS ANNUELS** du CCAS Jusqu'à 11 196 € 180 € de 11 197 € à 13 508 € 150 € de 13 509 € à 14 593 € 120 €

MÉNAGE

REVENUS ANNUELS	Participation annuelle du CCAS	
Jusqu'à 20 745 €	180 €	
de 20 746 € à 22 716 €	150 €	
de 22 717 € à 23 483 €	120 €	

Les personnes concernées doivent adresser au CCAS le dernier avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 et un relevé d'identité bancaire. Le versement du forfait s'effectuera par virement sur le compte bancaire du bénéficiaire dès constitution du dossier et délibération par le CCAS.

Afin d'assurer la confidentialité, seule Madame PROUVIER, responsable du CCAS, traitera ces dossiers. L'étude des demandes se fera du 1er octobre au 31 décembre 2024, dernier délai.





RENTRÉE 2024 - 2025

Allocation de rentrée scolaire



Quotient familial* inférieur à 700 €

30 € pour les enfants scolarisés en primaire.

40 € pour les collégiens.

60 € pour les lycéens et les étudiants à charge (au sens fiscal).

* ((RFR/12) + Autres revenus) - (Loyer ou emprunt du logement principal) /nombre de personnes au foyer) ½ part supplémentaire si situation de handicap

Passeport Jeunes



35 € versés au club ou à l'association

Sur justificatif, <u>obligatoirement accompagné</u> du *Passeport Jeunes* concerné.

Destiné aux jeunes à partir de 4 ans et jusqu'à moins de 20 ans.

Aide aux frais de restauration



PIÈCES À FOURNIR:



- Relevés des repas pris durant le trimestre.
- Avis d'imposition de l'année (soit année 2024 sur les revenus 2023).
- ☑ Notification des prestations familiales.
- ☑ Quittance de loyer ou échéancier de remboursement d'emprunt pour l'habitation principale.
- ☑ Certificat de scolarité (RPI primaire et maternelle inclus) - Avis de bourses nationales, régionales et/ou départementales - Relevé d'Identité Bancaire (RIB) récent.

Au CCAS du 1er septembre au 31 décembre 2024

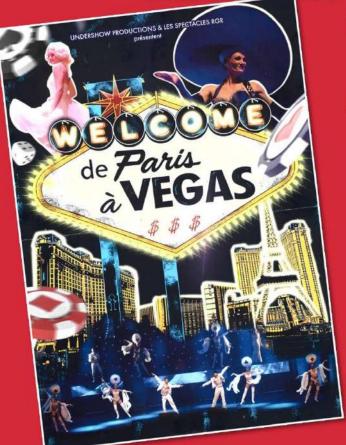


01 60 66 91 88 / ccas@champeaux77.fr

https://champeaux77.fr/mairie/ccas/

LE CCAS INVITE LES SÉNIORS * à L'ESCALE - MELUN

Mardi 19 Novembre à 15h



Transport en car grand tourisme au départ de CHAMPEAUX

SPECTACLE " DE PARIS À VEGAS"

- Imaginez Madonna et Elvis croiser Johnny Hallyday ou encore Franck Sinatra précéder Céline Dion
- French Cancan et danse de cowboy
- 30 tableaux de Versailles au Louxor de Las Vegas

BULLETIN INSCRIPTION à déposer en mairie <u>AVANT LE 1^{ER} OCTOBRE</u>

NomAdresse	Prénom Ville
Téléphone domicile	
Participera à la sortie annuelle du 19 nove Nombre des personnes :	embre 2024 🛘 🗖 OUI 🔠 NON
l'autorise le CCAS de Champeaux à utiliser mon ac mon inscription	dresse mail pour me contacter dans le cadre de la gestion de
l'autorise le CCAS de Champeaux à utiliser mes co évènements et actions qui peuvent m'intéresser	ordonnées (adresse, téléphone, mail) pour me faire part des
Fait à Champeaux, le	Signature :
2.65	

* 65 ans et plus

Les informations sont toutes nécessaires pour le CCAS de Champeaux en vue de l'organisation de l'évènement et la prise en compte de votre inscription.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter par mail : menée, champeous, relationage fr ou par courrier postal à l'adresse : Mairie de CHAMPEAUX, 5 place du Cloître 77720 CHAMPEAUX. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.



C'est arrivé près de chez vous

Gala de danse du CAL



L'association Champeaux Animations Loisirs a présenté son gala de danse qui a rassemblé près de 350 personnes, sur les 2 séances proposées, le samedi 15 juin à La Campélienne. Cette année l'école de danse de Champeaux a invité celle de

Sivry-Courtry à participer à cette édition, dont le thème était "Retour vers la nature". Les spectateurs, parents et amis ont pu apprécier et ovationner la prestation de ces jeunes danseurs et danseuses. Nous avons été accompagnés par la municipalité pour la fourniture des barnums et l'aide apportée tout le long de l'année ansi que par La Campélienne Animations pour ces jeux de lumières. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le prochaine spectacle qui se tiendra en juin 2026.



Vie quotidienne - Vie pratique

© CALENDRIER

Quelques dates à retenir pour 2024

30 et 31 août : Champoprock de la Campélienne Animations **4 septembre** 16-19 h : inscriptions activité Danse du CAL **8 septembre** 14-16 h : inscriptions section Musique du CAL **17 septembre** : inscriptions activité Danse de Salon du CAL

19 octobre : Puces Couturières de l'ACC **20 octobre** : Repas/Thé dansant de l'ACC

2 novembre : Soirée de la Campélienne Animations **11 novembre** : Commémoration Armistice 1918

23 et 24 novembre : Marché de l'Avent (Noël) de l'ACC

1er décembre : Banquet des Cheveux Blancs

6 et 7 décembre : Téléthon 14 décembre : Loto du CAL

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est également disponible sur https://champeaux77.fr/vie-pratique/le-journal/.



Activités du CAL

Pour la **saison 2024/2025**, Champeaux Animations Loisirs (<u>CAL.77@wanadoo.fr</u>) vous propose ses activités :

Cours de danse de salon :

Dans une ambiance conviviale pour apprendre à danser à deux, toutes les danses de salon, le rock, le paso doble, le chachacha, le tango, la valse, la batchata, la salsa....
Le mardi de 20 h 30 à 22 h 00 à la Campélienne.

Inscriptions: à partir du mardi 17 septembre à 20 h 30 sur place (soirée découverte et sans obligation). Renseignements au 06 80 12 26 68.

Cours de danse:

Danse (enfants de 3 à 12 ans), GRS, Cardio-fitness, Jazz (ados/adultes) et Renforcement musculaire, à la Campélienne.

Inscriptions: le mercredi 4 septembre de 16 h à 19 h, à la Campélienne – Sandrine, la professeure, sera présente et pourra apporter à chacun toutes les informations utiles. Renseignements au 06 81 03 64 32.

<u>Cours de musique</u> par des professeurs diplômés : à l'ancienne mairie de Champeaux

Jardin musical, flûte, clarinette, violon, piano, guitare, formation musicale, chorale (adulte et enfant).

Inscriptions pour ces activités: le dimanche 8 septembre de 14 h à 16 h, à l'ancienne mairie de Champeaux (en fonction des travaux programmés sur ce bâtiment). Renseignements au 01 64 38 79 74.

Plus d'informations sur la page Web de l'association : https://CAL77720.fr/ et affiche dans ce numéro.



et attendus - très nombreux!

<u>Puces des Couturières + Repas-Thé dansant</u> <u>de l'ACC...</u>

Après les vacances d'été, c'est reparti pour la fin 2024! Vous pouvez, d'ores et déjà, retenir les dates suivantes: **Samedi 19 oct**.: Puces des Couturières (à la Campélienne) + **Dimanche 20 oct**.: Repas-Thé dansant, avec FRANCOIS & Co. avec J.M. HÉROUART (à l'accordéon). Sans oublier notre dernière manifestation, à savoir le 14° Marché de Noël (Avent), prévu les **samedi 23** + **dimanche 24 nov.** avec, tout au long de ce week-end, les multiples exposants chez lesquels vous pourriez trouver le dernier petit cadeau pour Noël? Les visiteurs sont espérés



Remerciements de ISIS - Institut Gustave-Roussy

Mille MERCIS à nos fidèles partenaires pour leurs actions, leurs encouragements et leurs soutiens. Tous nous sont restés fidèles en

2023, comme en 2022, d'autres nous ont rejoints.

« A l'équipe de l'ACC (Association Caritative Campélienne) de Champeaux, avec une pensée particulière et profondément amicale pour Evelyne CHÉCHIN et son mari qui, avec toute leur équipe, ont encore participé très activement cette année à notre récolte de fonds afin d'offrir aux enfants de grandes joies et de nombreux soutiens à leurs parents. »



Service *Pédiatrique* IGR Villejuif

Voilà la raison pour laquelle l'Association Caritative Campélienne (ACC) poursuit son action et, ce depuis 1997, sans oublier la remise des fonds (160.000 €uros) récoltés lors de nos diverses manifestations.

© ANNONCES

PETITS RAPPELS DE BON SENS ET DE CIVISME...

On dit souvent que la liberté des uns, etc. Alors pourquoi embêter ses voisins en les enfumant avec ses mauvaises herbes - ce que, nous rappelons, est totalement interdit par arrêté préfectoral - ou son barbecue ou le rendant sourd avec sa tondeuse ? Il est simple de se demander les uns les autres si cela ne gêne pas. Après tout, c'est peut-être l'occasion de tondre chez tout le monde d'un coup plutôt que de le faire à tour de rôle ou de partager le barbecue entre voisins (ou de ranger son linge et de fermer ses fenêtres).

Un arrêté préfectoral, déjà ancien mais toujours en vigueur, fait un rappel sur les « Nuisances sonores » : Gros travaux domestiques (tronçonneuse, perceuse...) et tonte sont autorisés 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h les jours ouvrés ; de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h le samedi ; de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

Micro-crèche « La petite histoire de Champeaux »

9, rue Ste-Fare à Champeaux

Contact: elodie@les-petites-histoires.fr

Site Internet: https://www.les-petites-histoires.fr/champeaux

Elle accueille tous les enfants de la région.

LES ARTISANS DE CHAMPEAUX

MOREAU FALGOUX (Dépannage chauffage-Plombier)

15, rue Guillaume de Champeaux à Champeaux.

Tél.: 01 60 66 95 37.

BC2E - DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

DPE, Gaz, Électricité, Amiante, Plomb Frédéric VINCENT: Tél. 06.29.27.17.76 E-mail: frederic.vincent@bc2e.com

Internet: https://fvdiagimmo.bc2e.com

V.A.ÉLECTRIQUE (entreprise individuelle)

Tous travaux d'électricité, neuf – rénovation – dépannage. Antoine VAYSSIERES: 06 74 47 05 69 3, rue Saint-Léonard à Champeaux.

PAP RENOV' COUVERTURE (toiture)

M. Cédric PAPILLON

17, rue de la Ferronnerie à Champeaux

Tél.: 06.34.68.37.92 et paprenovcouverture@gmail.com

LES JARDINS DE MARJOLAINE (Entrepreneur de jardin)

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agréé Services à la Personne): 161, rue du Pourtours des Fossés.

Tél.: 01 64 38 71 01.

E-mail: devis@lesjardinsdemarjolaine.com Internet: https://lesjardinsdemarjolaine.com

DMM 77 – Dépannage Mécanique Multiservices

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage, de consommable pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ: e-mail: david.maute@sfr.fr 26, rue de la Ferronnerie à Champeaux. Tél.: 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00.

MESSES OU CÉLÉBRATIONS DU GROUPE PAROISSIAL

Andrezel/Champeaux/Saint-Méry Blandy-les-Tours/Chatillon-la-Borde/Fouju

Septembre 2024:

Dimanche 01 : 11 h Messe à l'église de MORMANT.

Dimanche 08: 11 h Messe à la Chapelle Notre Dame de Roiblay à Saint-Méry – Départ de la procession à 10 h 30 Route des Vallées (Si temps incertain, nous nous retrouverons à l'église de Saint-Méry) Dimanches 08 - 15 - 22 (Messe de rentrée pour notre secteur) -

Dimanche 29:11 h Messe à l'église de Mormant.

Octobre 2024:

Dimanche 06 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Dimanche 13:9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux. Dimanches 13 - 20 - 27 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Pour notre secteur paroissial

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de la paroisse, près de la Collégiale ou sur le mur de la salle paroissiale. Curé de notre Pôle paroissial de Mormant : Père Jean-Jacques MINKANDE. Prêtre responsable de notre secteur paroissial: Père Anicet MBARGA, vous pouvez le contacter au presbytère de Mormant, au 06 12 17 63 92.

Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du groupe paroissial, au 01 64 06 37 44.

80° anniversaire Victoire 8 mai 1945

Le 8 mai 2025 - un jeudi - marquera le 80° anniversaire de la Victoire de 1945 ! L'Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde (AACPB) et la Commune de Champeaux envisagent d'organiser, comme en 2018, une exposition sur la période de la Seconde guerre mondiale (1939-1945)! Mais, pour faire une belle expo, il y a besoin de beaucoup de documents et d'objets afin de la meubler, et pour cela nous comptons sur tous les habitants de la commune. Alors, si vous pensez avoir diverses choses à nous proposer, n'hésitez pas! Comme pour l'expo de 2018, tout ce qui sera prêté sera, bien entendu, rendu à leurs propriétaires.

Renseignements:

M. J.-C. JACQUESON (président AACPB): 01.72.83.15.00 M. B. CHÉCHIN (trésorier AACPB): 01.60.66.92.54



Afin d'honorer nos Soldats morts pour la France, l'Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde (AACPB)

2 Jeunes Porte-Drapeaux

pour les cérémonies (2 par an) : 8 mai + 11 novembre

recherche

Cela demande une présence pendant 1 heure environ Si vous êtes intéressé.e et prêt.e à faire acte civique, contactez M. Jacqueson J.C. 16, rue de la Ferronnerie 77720 Champeaux 01.72.83.15.00 jean-claude.jacqueson@bbox.fr

Baptême civil

Le 29 juin 2024, Eva et Eléna CLIQUOT LOROTTE ont célébré leur baptême civil en mairie. Nous adressons toutes nos félicitations pour ce baptême.



Le 8 juillet 2024, Chloé BEN ARBIA et Rémi PATTI se sont pacsés en Mairie.

Tous nos vœux de bonheur accompagnent ce nouveau couple.

Décès

Madame Martine COUTANT est décédée le 20 juin 2024, à l'âge de 68 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.



« Champeaux – Entrée du village » de Christian BISMAN (2004) Extrait du livre « En Val d'Ancoeur promenade avec les Peintres »

Υ	Р	٧	В	G	0	Z	D	J	s	C	В	R	Т	W
Z	K	A	F	0	R	Т	U	Ν	Ε	Н	C	Ε	J	٧
Н	5	Н	М	S	U	J	I	Υ	I	R	K	R	G	L
I	S	Р	R	0	C	Ε	Ε	Д	М	I	S	D	U	А
В	М	I	U	\subset	U	Т	I	R	R	Ε	×	N	L	F
L	\subset	M	Ε	0	I	R	S	D	I	R	Ε	0	J	J
0	А	I	Ε	N	Ρ	В	C	Ν	Ρ	R	0	F	F	Ε
Ν	V	Ε	R	Ν	K	W	S	L	I	Ε	Ρ	F	Т	D
D	C	Ε	Υ	C	S	I	K	0	0	Т	U	E	W	Ν
Ε	Т	\times	I	\times	А	I	W	I	\subset	Υ	А	F	K	0
Ε	А	E	L	R	Ε	Н	Т	Ν	Z	Z	D	M	V	М
K	L	Q	R	\subset	Υ	Υ	W	Ε	Ρ	А	Т	R	I	Ε
S	R	U	X	В	В	D	Ε	U	Z	Υ	А	U	Υ	Ε
М	0	Р	Т	Ρ	Ν	R	S	N	I	А	М	R	X	W
М	S	Ε	Μ	Ε	L	В	0	R	Ρ	0	Z	Ε	I	U

AMIS	ETERNITE	MONDE
AMOUR	FORTUNE	MOURRAIS
BLONDE	IMMENSITE	PATRIE
CIEL	LOIN	PROBLEMES
CORPS	LUNE	RIRE
DIEU	MAINS	TERRE
EFFONDRER	MATINS	VIE

«Hymne à l'amour » Chanson d'Édith Piaf



Hymne à l'amour

Le ciel bleu sur nous peut s'effondrer
Et la Terre peut bien s'écrouler
Peu m'importe si tu m'aimes
Je me fous du monde entier
Tant qu'l'amour inondera mes matins
Tant qu'mon corps frémira sous tes mains
Peu m'importe les problèmes
Mon amour, puisque tu m'aimes
J'irais jusqu'au bout du monde

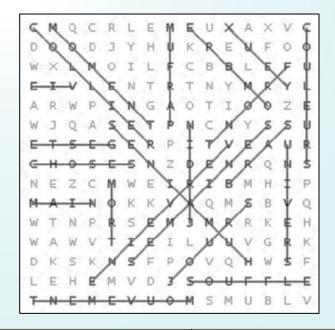
Je me ferais teindre en blonde
Si tu me le demandais
J'irais décrocher la Lune
J'irais voler la fortune
Si tu me le demandais
Je renierais ma patrie
Je renierais mes amis
Si tu me le demandais
On peut bien rire de moi
Je ferais n'importe quoi

Si tu me le demandais
Si un jour, la vie t'arrache à moi
Si tu meurs, que tu sois loin de moi
Peu m'importe si tu m'aimes
Car moi je mourrais aussi
Nous aurons pour nous l'éternité
Dans le bleu de toute l'immensité
Dans le ciel, plus de problème
Mon amour, crois-tu qu'on s'aime?
Dieu réunit ceux qui s'aiment

Résultat de la grille du numéro précédent

BRAS	JARDIN	PARFUM
CHOSES	JOURS	SEMAINES
COLLIER	MAIN	SOUFFLE
COULEURS	MOMENT	UNIVERS
FRONT	MORT	VERVEINE
GESTE	MOUVEMENT	VIE
HUMAINES	OMBRE	YEUX

<u>« Il n'aurait fallu »</u> Léo Ferré chante Aragon



Refrain

Il n'aurait fallu
Qu'un moment de plus
Pour que la mort vienne
Mais une main nue
Alors est venue
Qui a pris la mienne

Qui donc a rendu Leurs couleurs perdues Aux jours aux semaines Sa réalité A l'immense été Des choses humaines Moi qui frémissais Toujours je ne sais De quelle colère Deux bras ont suffi Pour faire à ma vie Un grand collier d'air Rien qu'un mouvement Ce geste en dormant Léger qui me frôle Un souffle posé Moins ... une rosée Contre mon épaule Un front qui s'appuie A moi dans la nuit Deux grands yeux ouverts
Et tout m'a semblé
Comme un champ de blé
Dans cet univers
Un tendre jardin
Dans l'herbe où soudain
La verveine pousse
Et mon cœur défunt
Renaît au parfum
Qui fait l'ombre douce

Informations Communales



BAPTÊME CIVIL

e samedi 29 juin 2024, nous avons célébré les baptêmes civils d'Eva et d'Elena.

Cette manifestation républicaine a été instaurée le 8 juin

Les parrains et marraines se sont engagés à avoir toujours présent à l'esprit que leurs filleules sont des êtres libres et que l'on ne fait jamais aimer une vérité par la contrainte.

Ils leur apprendront à respecter les principes moraux qui sont le respect de la

liberté et du bien d'autrui, la tolérance, l'amour du genre humain, la pratique de l'indulgence et le respect du travail. Ils les prépareront à devenir des adultes conscientes et réfléchies.



MICRO-CRÈCHE LA PETITE HISTOIRE DE CHAMPEAUX JOURNÉE DE DÉCOUVERTE À L'ÉCOLE MATERNELLE

a passerelle entre la micro-crèche et l'école maternelle de CHAMPEAUX

Pourquoi ? Pour préparer la transition entre notre micro-crèche et l'école maternelle, nous avons organisé six sorties à l'école maternelle de la commune. Ces visites ont permis à nos enfants de se familiariser avec leur futur environnement scolaire.

<u>Préparation et Découverte</u>. Avant chaque sortie, nous avons discuté avec les enfants des différences entre la micro-crèche et l'école maternelle à travers des activités ludiques comme des livres illustrés et des jeux de rôle.

Journée Type. Les enfants, accompagnés de notre équipe, ont été accueillis chaleureusement par les enseignants et les élèves de l'école. Ils ont exploré les salles de classe, la cour de récréation, découvrant ainsi leur futur environnement scolaire.

Remerciements. Nous remercions chaleureusement Mme RENARD, la directrice, et son équipe pour leur accueil exceptionnel. Nous adressons également nos sincères remerciements à M. le Maire pour sa visite et les photos prises, qui ont immortalisé ces moments précieux.













NAUGURATION W CITYSTADE



e jeudi 27 juin, s'est déroulée l'inauguration du City Stade. Une grande fierté pour la commune parce que cette installation répond d'une part, à une attente de nos jeunes et d'autre part, à une nécessité

pédagogique, exprimée par l'éducation nationale et nos enseignants. Le conseil municipal a décidé de nommer le City Stade «Ludovic PRUZINA», ami et bienfaiteur de la commune.

Pour celles et ceux qui ont connu M. PRUZINA, le City Stade et son modernisme colle tout à fait avec sa personnalité, toujours en avance sur son temps. Cet événement a

sa personnalité, toujours en avance sur son temps. Cet événement a été l'occasion, une nouvelle fois, de le remercier en présence de sa famille. Merci à Mme MARGATÉ, Sénatrice de Seine-et-Marne, M. DEYSSON, Président de l'Association des Maires Ruraux de Seine-et-Marne pour leur présence. Merci à M. FONFREDE, agent des services techniques pour les réglages techniques, à M. VINCENT, adjoint au Maire pour l'organisation de cet événement, sans oublier Chloé et Célia pour leur aide précieuse! Et enfin, merci à Alison pour les photos!





Restauration de la Collégiale - Etanchéité des bas-côtés







Nb voix 176

127

98

9

%

43%

31%

24%

2%

CANDIDATS

Jean-Louis THIERIOT (DROITE)

Catherine VAN CAUTEREN (LO)

Laura VALLÉE-HANS (NFP)

Davy BRUN (RN)

1er TOUR

7 Juillet 2024 2ème TOUR

	INSCRITS	571	70
100	VOTANTS	433	75,8%
	BULLETINS NULS	0	
	BULLETINS BLANCS	26	
	EXPRIMÉS	407	71,2%
	CANDIDATS	Nb voix	%
	Jean-Louis THIERIOT (DROITE)	212	52%
	Davy BRUN (RN)	195	48%







VOUS PROPOSE LES ACTIVITÉS SUIVANTES

https://cal77720.fr

mail: cal.77@wanadoo.fr





Sandrine LANDRY

Salle La Campélienne à CHAMPEAUX

COURS DE DANSE ENFANTS DE 3 à 12 ANS

Éveil corporel, GRS, JAZZ ADO/ADULTES

CARDIO-FITNESS et RENFORCEMENT MUSCULAIRE ADULTES /

Inscriptions à la salle des fêtes de Champeaux (La Campélienne)

le mercredi 4 septembre de 16 h à 19 h

Renseignements: 06 81 03 64 32







DANSE DE SALON

Jean-Michel DELEURENCE

Dans une ambiance conviviale, vous apprendrez les danses de salon telles que le rock, le paso doble, la batchata, le chachacha, le tango, la valse, la salsa... le mardi de 20h00 à 20h45 (débutant) et 20h45 à 22h15 (confirmé) à La Campélienne









Cours Débutant : 40 € le trimestre Confirmé: 60 € le trimestre ou 165 € en un versement

Inscriptions à la salle des fêtes de Champeaux

mardi 17 septembre à 20 h 00

Soirée découverte et sans obligation. Participez à deux séances « découverte » avant de vous inscrire! Renseignements: 06 80 12 26 68











Les enfants de la petite section au CP sont accueillis au jardin musical le samedi midi : pratique du chant, lecture de notes, de rythmes, découverte des instruments par l'écoute. Des cours de solfège et d'instruments sont proposés :

La guitare, Patricia SAQUET pour le violon, Anne RIHET pour le piano le mercredi.

inscriptions : dimanche 8 septembre de 14 h à 16 h à l'école de musique, en fonction des travaux prévus à l'ancienne mairie de Champeaux. Renseignements: 01 64 38 79 74











nervieuxv.

04@yahoo.fr



heures à la Campélienne



au profit des enfants soignés contre le cancer

RENS. 01.60.66.92.54 / 06.12.16.71.63





URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.

PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.



NETTOYAGE MÉCANISÉ

Nous vous informons que la société PREJAM procèdera au nettoyage des caniveaux le premier lundi (courant matinée) de chaque bimestre : 7 octobre et 2 décembre 2024.

Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.

ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la S.A. SACPA de Vaux-le-Pénil. Service l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).

RAMASSAGE DES DÉCHETS

SMETOM GEEODE: 01 64 00 26 45 ou contact@smetom-geeode.fr

Ordures ménagères : tous les jeudis et Emballages : tous les vendredis.

Attention : Les déchets verts et les encombrants sont à amener aux déchetteries suivantes :

- MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière Intermarché)
- VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet (voir horaires en dernière page ou sur le site https://www.smetom-geeode.fr/)

Pour votre information, la Mairie sera fermée :

du jeudi 29 août au mardi 3 septembre, réouverture le jeudi 5 septembre dès 13 heures.



ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental au 01 64 25 07 30. Maison des Solidarités 16, place Edmond Rotschild à Tournan-en-Brie.

Possibilité de prise de rendez-vous en https://www.seine-et-marne.fr/fr/teleservices.



PANNEAUPOCKET

Informe et alerte les habitants

L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie Nous y publions toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations. Les informations et événements sont notifiés en temps réel. Plus d'informations sur le site

https://www.panneaupocket.com

Les articles concernant Champeaux sont également consultables sur Internet à partir du site de la mairie (voir ci-dessous)

LIENS UTILES

Internet: https://www.champeaux77.fr (mairie), http://www.briedesrivieresetchateaux.fr (CCBRC) Courriel: j.secretariat@champeaux77.fr, Facebook: https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77

INFORMATIONS LOCALES

PRÉSENCE DU MAIRE

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la Mairie sur RV.

MAIRIE

Place du Cloître 01 60 66 91 88 Lundi et jeudi de 13 h à 17 h 30, mardi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, samedi de 8 h 30 à 12 h. Fermée le mercredi Site internet: https://champeaux77.fr/

RPI: Ancienne Mairie, Place du Cloître 01 60 66 96 47

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et 13 h à 17 h 00. Fermé le jeudi après-midi des semaines impaires et tous les mercredis. Site Internet: https://www.sirpacsm.fr

CCAS: s'adresser à la Mairie ou ccas@champeaux77.fr Permanence administrative le mardi de 11h à 12h sur RV

AGENCE POSTALE

Rue Guillaume de Champeaux 3631 (appel non surtaxé)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Samedi : 8 h à 13 h. Fermée le mercredi

Relève du courrier : lundi au samedi à 11 h 30

Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : jeudi. Emballages: vendredi.

Horaires des déchetteries (horaire toute l'année)

	MORMANT et VERNEUIL-L'ÉTANG (*)					
Lundi	Fermé	Fermé 14 h – 17 h				
Mardi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h				
Mercredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h				
Jeudi	Fei	Fermé				
Vendredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h				
Samedi	8 h 30 – 17 h 20					
Dimanche	Fermé					

* Exceptions jours fériés

SANTÉ

- MÉDECIN **Docteur MONCHI** 9 place du Marché, 01 60 66 96 96
- **KINÉSITHÉRAPEUTE** Mme SYLVAIN FIERIN 1 rue de la Ferronnerie, 01 60 66 97 79
- **INFIRMIÈRES** Mmes CARDENNE et VOISIN 14 rue Eugène Chassaing, 01 60 66 99 15

URGENCES

- S.A.M.U.: composez le 15 ou 01 64 10 67 50
- POMPIERS: 18 POLICE: 17
- GENDARMERIE: 01 64 51 39 20
- Appel d'urgence réservé aux malentandants : 114
- MU 77: 0825 826 505 (Médecins) ou 0825 747 737
- **CENTRE ANTI-POISONS: 01 40 05 48 48**
- DROGUES-INFO-SERVICE.FR 7j/7 de 8 h à 2 h (appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- S.O.S. VÉTÉRINAIRES: 0836 68 99 33
- GAZ (sécurité dépannage): 0800 47 33 33
- ÉLECTRICITÉ (dépannage): 09 72 67 50 77
- **VIOLENCES FEMMES INFOS: composez le 3919**
- **ENFANT EN DANGER (SNATED): composez le 119**
- MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES: composez le 3977

COMMERCES

- LE TRIANGLE VERT Bar-Tabac-PMU Place du Marché, tél. 09 61 26 39 96 Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30. **samedi** de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30 et dimanche de 9 h à 13 h 30. Fermé le jeudi.
- **BOULANGERIE**:

Place du Marché, tél. 01.60.66.91.55. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, et le **dimanche** de 7 h à 13 h. Fermée le mardi.

PHARMACIE DE CHAMPEAUX :

8 rue de la Ferronnerie Tél. 01 60 69 97 60 - Fax 01 60 69 95 03 **Lundi au vendredi**: 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h. **samedi**: 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.

- LA PALMERAIE DU SUD Restaurant 7 ter rue de la Libération, tél. 01 60 68 65 89. Mardi au samedi : midi et soir et dimanche midi.
- LE CHALET PIZZAS Á EMPORTER 3 rue de Malvoisine - Tél. : 06 46 30 31 66 Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30, vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- **RABET MARKET** Alimentation : Place du Marché, tél. 01 60 66 94 46 Dimanche de 9 h à 13 h, **lundi au samedi**: 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h.
- 3 rue de la Ferronnerie, tél. 01 60 66 42 10 **Lundi, samedi**: 9h à 17h, **mardi, jeudi**: 9h à 12h et 14h à 18h,

L'ATELIER DE CORALIE – Salon de coiffure :

vendredi : 9h à 18h. Fermé mercredi et dimanche.

VÉRONIQUE COIFFEUSE (à domicile) Tél.: 01 64 25 18 34